

**PROCÈS-VERBAL DE LA 648^e RÉUNION RÉGULIÈRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR**
Jeudi 22 septembre 2022 à 11 h
Local 3813 Pavillon de la Santé

Présences

Professeur Gilles Bronchti, président
Professeure Sonia El Euch, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)
Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales (VPAS)
Professeur Denis Leroux, vice-président aux affaires universitaires (VPAU)
Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Absences

Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC) (sabbatique)

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

CX648-22-09-2022-00 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux des 646^e et 647^e réunions (8 et 15 septembre 2022)
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
6. Rapport des officières et des officiers
7. Modifications aux Statuts
 1. Noms et responsabilités des officiers syndicaux
8. Négo 2022
9. Bulletin d'information *L'Œil ouvert*
10. Site internet – soumission et informations
11. Date de la prochaine réunion : 13 octobre 2022
12. Clôture de la réunion

CX648-22-09-2022-01 Ouverture de la réunion

Le quorum étant constaté, le président souhaite la bienvenue aux collègues à cette réunion régulière du comité exécutif.

Le président présente l'ordre du jour de cette réunion.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié de la 648^e réunion du comité exécutif.

CX648-22-09-2022-03 Lecture et adoption des procès-verbaux des 646^e et 647^e réunions

PVCX646-08-09-2022

Le président fait la lecture du procès-verbal de la réunion du 8 septembre 2022.

Il est demandé de reporter l'adoption du procès-verbal à la prochaine réunion du comité exécutif.

PVCX647-15-09-2022

Le président fait la lecture du procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2022.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 647^e réunion du comité exécutif tenue le 15 septembre 2022.

CX648-22-09-2022-04 Affaires découlant

Le président parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

Le trésorier confirme la réception des cartes de crédit pour le personnel du Syndicat (*c.f. PVCX643-02-06-2022-06*).

Le CAU indique qu'il y a 130 inscriptions, dont 12 professeur.e.s retraité.e.s, pour le dîner de la rentrée du 27 septembre. Le 7^e Prix de l'engagement syndical sera remis lors de ce dîner (*c.f. PVCS348-28-04-2022-07*).

Le CAU mentionne avoir contacté les syndicats des professeur.e.s des autres constituantes du Réseau UQ pour connaître la situation concernant l'octroi de dégagelements pour les responsables de programme. À ce jour, les syndicats de professeur.e.s de l'UQAM, de l'UQO, de l'UQAC et de l'UQAR ont transmis des informations.

CX648-22-09-2022-05 Correspondance et information

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

CX648-22-09-2022-06 Rapport des officières et des officiers

Président

La VPRT et le VPAS se retirent de la réunion pour ce point.

- Le président indique qu'il n'a reçu aucune nouvelle concernant l'enquête sur le professeur suspendu avec salaire (*c.f. PVCX643-02-06-2022-06*). Il précise que ce professeur est lui aussi sans nouvelle de l'enquête. Le président mentionne avoir envoyé une communication au Service des ressources humaines dans le but d'obtenir des explications, notamment au sujet des délais, puisqu'il s'est écoulé 4,5 mois depuis le début de la suspension. Le président poursuit en soulignant que des DTR ont été retirés au professeur pour être transférés à un autre professeur. De plus, un cours lui a été retiré. Il précise que ce retrait n'entraînera pas une dette de cours.

VPRT et VPAS

- Le VPAS fait le point sur le cheminement des dossiers en cours.
- Le VPAS revient sur un dossier de 2018. Le Service des technologies de l'information (STI) avait calculé de manière erronée les DTR d'un professeur. Le dossier est réglé.
- Le VPAS présente le cas d'une professeure qui ne peut recevoir un remboursement de sa cotisation professionnelle. Le VPAS est en attente d'information de la part de la direction départementale à ce sujet.
- Le VPAS indique que le professeur ayant pris sa retraite et qui attendait la confirmation de l'administration concernant sa chaire de recherche a connu un dénouement positif à l'effet que l'administration lui accorde la bonification auquel le professeur avait droit (c.f. PVCX646-08-09-2022-06).

Le VPAS se retire de la réunion pour le prochain point.

- La VPRT indique qu'elle est en discussion avec l'administration pour convenir d'une entente concernant un professeur décédé (c.f. PVCX643-02-06-2022-06). Son salaire ne lui a pas été versé lors de sa suspension précédant son décès. L'administration a accepté d'annuler les mesures disciplinaires et administratives et elle versera le salaire perdu. La VPRT a aussi demandé que l'UQTR verse une compensation à la succession. L'administration a proposé que l'UQTR et le Syndicat versent à parts égales cette compensation. Après discussion, les membres du comité exécutif se montrent d'accord à ce que l'administration verse l'entièreté de la compensation à la succession.

Le président et le VPAU se retirent de la réunion pour le prochain point.

- La VPRT fait le point sur le dossier du CASSI. La VPRT et le procureur du Syndicat rencontreront trois professeures pour discuter d'une contre-offre déposée par l'administration.

VPAU

- Le VPAU informe ses collègues que la commission des études a adopté le retrait du projet de fusion des sous-commissions aux études de 1^{er} cycle et de cycles supérieurs. Le VPAU souligne que le décanat des études devait présenter les conclusions du projet-pilote de la fusion, mais que celles-ci ne seront pas consignées dans un document. Le VPAU demandera à avoir ces conclusions écrites dans un document pour un devoir de mémoire.
- Le VPAU mentionne que la facultarisation de l'UQTR serait sur la planche à dessin du chantier institutionnel sur les structures de gestion académiques.
- Le VPAU a organisé une réunion du comité des stages / LACs le 21 septembre. Les discussions portaient sur une définition à donner aux stages et LACs. La prochaine rencontre est prévue pour la fin du mois d'octobre.

Trésorier

- Le trésorier mentionne que la professeure Mireille Dubé, candidate pour le poste de secrétaire au comité exécutif, si elle est élue à l'assemblée générale du 27 septembre, pourrait bénéficier d'un remboursement pour ses frais de déplacement, puisqu'elle n'habite pas dans la région. Après discussion, les membres du comité exécutif acceptent de rembourser les

frais de déplacement de la professeure Mireille Dubé selon les mêmes conditions prévues par l'UQTR.

- Le trésorier indique que la professionnelle, responsable comptabilité, gestion et finances a besoin d'une imprimante dans le cadre du travail hybride convenue par le comité exécutif. Après discussion, les membres du comité exécutif sont en accord pour procéder à l'achat d'une imprimante laser pour la professionnelle, responsable comptabilité, gestion et finances.

CX648-22-09-2022-07 Modifications aux statuts

1. Noms et responsabilités des officiers syndicaux

Le président rappelle que le plan d'action syndical 2022-2023 prévoit d'entamer une réflexion sur les titres et tâches des membres du comité exécutif. Il invite ses collègues à analyser leurs responsabilités et à émettre des propositions de modifications.

Le président précise que les modifications devront être apportées aux Statuts du Syndicat, à la suite d'un vote favorable en assemblée générale. Le président mentionne toutefois que les nouvelles responsabilités pourront faire l'objet d'une entente et d'une période d'essai entre les membres du comité exécutif et que le conseil syndical pourra donner son accord au projet de redéfinition de tâche avant de soumettre le projet de modifications auprès des membres du Syndicat.

CX648-22-09-2022-08 Négo 2022

La VPRT présente le document des grandes orientations balisant les négociations pour le renouvellement de la convention collective. Ce document sera envoyé aux professeur.e.s avec le rappel de l'avis de convocation de l'assemblée générale du 27 septembre 2022.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de voter une motion de félicitations à la vice-présidence aux relations de travail pour la réalisation et la qualité du document des grandes orientations balisant les négociations pour le renouvellement de la convention collective.

Adoptée à l'unanimité.

Le VPAS quitte la réunion à 15h43.

CX648-22-09-2022-09 Bulletin d'information L'Œil ouvert

Le président invite le CAU à présenter le point.

Le CAU mentionne qu'un numéro du bulletin d'information *L'Œil ouvert* devra paraître prochainement.

Les membres du comité exécutif discutent des sujets qui pourraient faire l'objet d'article et prévoient une parution du bulletin en octobre.

CX648-22-09-2022-10 Site internet – soumission et informations

Le président invite le CAU à présenter le point.

Le CAU présente la soumission préparée par *Axe Design graphique* (No 333) concernant l'ouverture d'un compte *MailChimp* permettant la conception et l'envoi d'une infolettre sans avoir recours à la liste d'envoi courriel géré par le STI.

Après discussions, les membres du comité exécutif décident de ne pas aller de l'avant avec la création d'un compte *MailChimp*. Une analyse des besoins en matière d'outils de communications sera à entreprendre lorsque le poste de secrétaire (responsable de la gestion des moyens de communication) sera pourvu.

Le CAU poursuit en mentionnant qu'un nouvel onglet pourrait être intégré au site Internet afin d'y déposer les documents relatifs aux négociations pour le renouvellement de la convention collective. Une soumission devrait être déposée à la prochaine réunion du comité exécutif. Cette soumission comprendra aussi le projet de développement d'un carrousel de photographies.

CX648-22-09-2022-11 Date de la prochaine réunion

Le président rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 13 octobre 2022.

CX648-22-09-2022-12 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 15.

Gilles Bronchti
Président

François Landry
Secrétaire de la rencontre